



Licenciment et misa pied abusif

Par **portos_49**, le **28/06/2010** à **11:05**

Bonjour, un de mes collègues de travail s'est fait prendre à voler du gazole par la police pour se défendre il a accusé 3 personnes de vol de viande donc moi les deux reconnais les fait moi je nie les fait mon employeur veut me licencier sans aucune preuve que puis-je faire et quelle sanction peut-il prendre j'ai déjà été auditionné par la police suite à une garde à vue je pense qu'il veut se venger car j'étais leur chef d'équipe cordialement pour votre réponse